

LEROY-D'ÉTIOLLES et ses rapports avec l'Académie Royale de Médecine à Bruxelles (*)

par le Docteur L. ELAUT
Gand (Belgique)

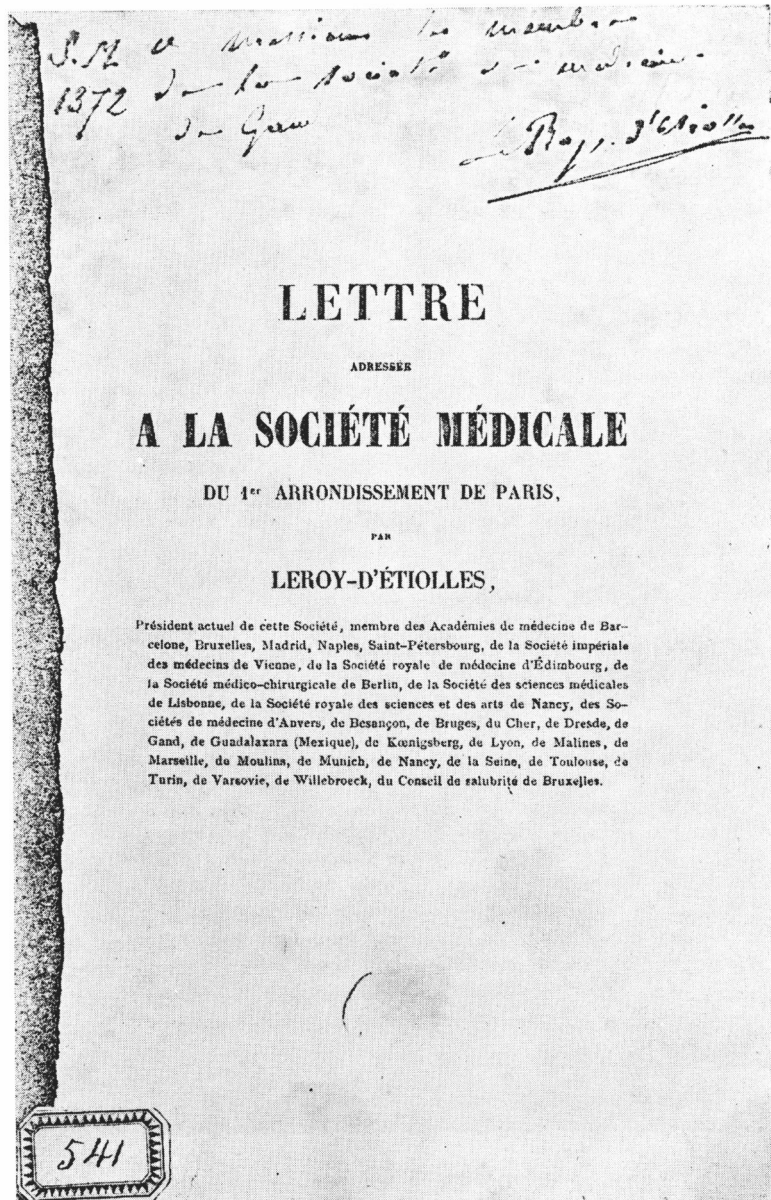
Jean-Jacques-Joseph Leroy d'Etiolles (Paris 1798 - Paris 1860), dans l'ordre chronologique un des premiers urologistes français, a laissé derrière lui la réputation d'un esprit remuant, voire d'une personnalité brouillonne. Ses biographes le disent chicanier, querelleur, boutefeu. Mme de Sévigné appelait ce type d'hommes des « phénix dans le pays des noises ».

Si Leroy d'Etiolles attaquait souvent de front ses confrères les chirurgiens, il n'en est pas moins l'auteur d'innombrables travaux dont la plupart traitent des affections des voies urinaires basses.

On peut le caractériser, à juste raison, comme le spécialiste-vedette de l'urètre dans la première moitié du dix-neuvième siècle. Sur le terrain de la lithotritie, on le range au même pied que Civiale, Maisonneuve, Amussat et Heurteloup, mais lorsqu'il s'agit de la pathologie des rétrécissements du canal urétral, la palme revient sans contredit à celui qui faisait suivre son nom du prédictat « d'Etiolles », parce que sa famille était originaire de ce village, à 3 kilomètres de Corbeil, en Seine-et-Oise.

Leroy a excellé dans l'art délicat d'élargir les strictures urétrales et de broyer les calculs vésicaux avec des instruments appropriés. On le vante encore comme un expérimenteur hors ligne en physio-pathologie. Il a notamment étudié la contraction musculaire, la transfusion du sang et la régénération de la lentille.

(*) Communication présentée à la séance du 25 mai 1974 de la Société Française d'Histoire de la Médecine.



Copie photographique de la page de titre d'une brochure où J. Leroy d'Étiolles conteste à Heurteloup la priorité d'un certain modèle de lithotriteur (1846).

A remarquer les nombreuses sociétés savantes dont l'auteur se glorifie d'être membre.

La brochure est dédiée à la Société de Médecine de Gand, dont Leroy d'Étiolles est membre.

Son génie mécaniste l'a poussé à construire nombre d'appareils chirurgicaux ingénieux. Non moins ingénieuse fut la part qu'il eut dans la transformation de la culasse des canons, permettant le chargement de l'arrière, ainsi que la réalisation des bombes par éclatement (1) (2).

La thèse de doctorat en médecine, soutenue par Leroy d'Etiolles en 1822, traitait du broiement de la pierre ; elle était l'émanation et l'issue d'efforts entrepris quand il était encore étudiant. L'instrument qu'il avait conçu et réalisé, il l'appelait le « lithoprione », nom qui n'a pas survécu, mais la méthode de broiement inaugurée par lui, a fait fortune dans la médecine opératoire depuis cent cinquante ans. Le principe subsiste toujours, quoique les indications de son emploi ont beaucoup diminué.

Le caractère de Leroy d'Etiolles, mélange bizarre de bravoure et d'importance, doublé d'une grande intelligence et d'une fougue au travail, l'a poussé à ambitionner démesurément les titres de toutes sortes. Il voulait être membre de toutes les associations scientifiques, de toutes les sociétés savantes de sa patrie et de l'étranger. Il brigait toutes les présidences, tous les secrétariats qui étaient à sa portée. Cela ressort de l'*Exposé des Titres scientifiques* à l'appui de sa candidature à la place vacante, dans la section de médecine et de chirurgie à l'Académie des Sciences (3).

Ce serait peine perdue de vouloir dépister tous ses titres, mais citons l'énumération qu'il fit figurer lui-même, en 1846, à la page de front d'une *Lettre adressée à la Société médicale du premier arrondissement de Paris*, dont il était le président, et dans laquelle il conteste au baron d'Heurteloup la priorité d'un certain modèle de lithotriteur.

Nous y comptons exactement trente sociétés médicales ou académies dont il faisait partie, parmi lesquelles six en Belgique. Celle de Gand y figure évidemment, sans oublier celle de Willebroek, chef-lieu d'un canton qui groupait alors vingt-deux médecins et qui comptait 13 300 habitants (voir figure). Actuellement, de telles ambitions paraissent ridicules.

Il ne faut donc pas s'étonner de voir Leroy d'Etiolles visant, dès l'abord, à acquérir la qualité de membre de la toute jeune Académie Royale de Médecine, créée à Bruxelles en 1841. Nous trouvons en effet, dans les comptes rendus de la séance du 30 avril 1843, que Forget (de Strasbourg) et Leroy d'Etiolles (de Paris) remercient la Compagnie de leur nomination en qualité de membre correspondant étranger (4). C'était dix-huit mois à peine après la fondation de l'Académie.

Compte tenu du caractère et de l'activité débordante de Leroy, il paraît incompréhensible qu'il ne se soit lancé, de prime abord et tête baissée, dans une collaboration intense ; il tarda jusqu'en 1848 avant d'adresser à l'Académie, dont il était membre, ses communications et d'assister à ses séances.

(1) *La Grande Encyclopédie*, t. 22, 478.

(2) *Biogr. Lex. Hervor. Arzte*, t. 3, 1931, 751.

(3) Paris, 1854, J.-B. Baillière.

(4) *Bull. Ac. Roy. Méd. Belg.*, II, 370.

A partir de 1848 cette coopération devint assidue et régulière. A maintes reprises il se rendit à Bruxelles dans le but de participer aux débats et de se mêler passionnément aux discussions. Il n'eut pas été Leroy d'Etiolles s'il n'y eut pas, de temps à autre, cherché querelle à ses collègues, moins à ceux de la Flandre ou de la Wallonie, qu'à distance, à ses compatriotes, et à tous ceux qui s'occupaient d'urologie ou d'une autre branche de thérapeutique instrumentale.

*
**

Dans le Bulletin de l'Académie Royale de Médecine, nous relevons, à partir de 1848 jusqu'en 1859, vingt et une démonstrations ou communications de Leroy d'Etiolles.

Voici les titres de ses lectures :

28 octobre 1848. — *Observation de plaie d'arme à feu intéressant la vessie ; esquille osseuse contenue dans cet organe, extraite par lithotritie.*

25 novembre 1848. — *Note sur différentes innovations relatives à la lithotritie.* En remerciant les membres de l'Académie de l'avoir écouté, Leroy termine : « Telles sont les innovations que j'ai apportées depuis deux ans à la lithotritie. La bienveillance que m'a témoignée l'Académie de Belgique, bienveillance que je n'ai pas trouvée à un égal degré dans ma patrie, me faisait considérer cette communication comme un devoir. »

28 février 1850. — Leroy d'Etiolles, membre correspondant, met sous les yeux de l'Assemblée les instruments qu'il a inventés ou perfectionnés pour le traitement des rétentions d'urine résultant de l'hypertrophie de la glande prostate ou d'autres obstacles situés au col de la vessie. Il expose verbalement leur mécanisme, leur mode d'action et les procédés opératoires qu'il a imaginés et qui sont décrits dans un travail qu'il a publié, et dont il a fait hommage à l'Académie (5).

1^{er} mars 1851. — Leroy d'Etiolles met sous les yeux de l'Académie : 1) un tonsillotome ; 2) une double scie à amputation en forme de cisailles dentées ; 3) un appareil pour empêcher les éclats d'os dans les amputations. Enfin, il entretient l'Académie des divers procédés imaginés pour le traitement des rétrécissements de l'urèthre, procédés dont l'expérience confirme chaque jour l'efficacité. Il revendique encore les bougies exploratrices flexibles à boules et à olives, que s'attribue M. Philips, et établit qu'il fait usage depuis plus de dix ans des trois formes de bougies et sondes précitées, qu'il a décrites et figurées en 1840.

(5) *Thérapeutique des rétrécissements de l'urèthre, des engorgements de la prostate et des obstacles à la miction existant au col de la vessie*, Paris, 1849, chez J.-B. Baillière.

Dans ses écrits, Leroy orthographe « urèthre » avec un h ; l'orthographe moderne est « urètre ».

- 31 mai 1851. — Leroy d'Étiolles place sous les yeux de l'Académie un scarificateur des rétrécissements de l'urèthre, d'une construction fort simple et d'une action très sûre.
- 27 mars 1852. — *Sur la classification et le diagnostic des rétrécissements de l'urèthre.* C'est un exposé étendu des vues de l'auteur, développées à plusieurs reprises en d'autres circonstances. Il y soumet à l'Académie ses sondes de gomme à boule et plusieurs instruments inventés ou modifiés par lui, pour le traitement des maladies des voies urinaires.
- 26 novembre 1853. — *Sur les moyens d'extraire de la vessie les corps étrangers autres que les pierres et leur débris.* Avec démonstration des instruments dont il est donné une longue description avec figures. Après la lecture de ce mémoire, Leroy communique à l'Académie un appareil à faciliter la transfusion du sang, et surtout à prévenir la coagulation de ce liquide.
- 30 septembre 1854. — *Méthode éclectique et rationnelle de traitement des rétrécissements de l'urèthre.* C'est un plaidoyer *pro domo* et un essai de liquider ses détracteurs, tous nommément cités, qui lui contestent l'invention de certaines méthodes. Leroy en veut particulièrement à Civiale, et n'a que causticités à l'égard de ce confrère parisien. Je plains les membres de l'Académie qui, par déférence sans doute, ont prêté l'oreille à cet exposé émaillé de pointes désobligeantes.
- 30 décembre 1854. — *Sur les maladies cancéreuses et le degré d'utilité de la chirurgie dans leur traitement.*
- 27 janvier 1855. — *Note sur le traitement des anévrysmes et des varices par les injections coagulantes.*
- 24 février 1855. — *Un nouvel exemple de rupture d'un calcul urinaire dans la vessie.*
- A cette occasion, le chimiste Stas, membre de l'Académie, exprime des soupçons qu'une communication antérieure de Leroy d'Étiolles, à Bruxelles, ne soit la réitération d'une communication identique faite à Paris. Leroy assure que la communication visée étant antérieure à celle de Paris, mais que sa communication actuelle est la répétition de ce qu'il a déjà exposé à Paris. L'Académie, malgré l'opposition de Stas, décide d'écouter Leroy et d'insérer sa communication au Bulletin de l'Académie.
- 30 juin 1855. — *Note sur l'excision des rétrécissements fibreux de l'urèthre.* Ce fut l'occasion pour rouvrir le débat de priorité concernant certains changements apportés aux urétrotomes, aux dilatateurs et sondes exploratrices. Leroy, en soumettant à l'Académie son nouvel instrument, ajoute que celui-ci n'a encore reçu aucune publicité. Cela dans le but de calmer la susceptibilité manifestée par un des honorables collègues, dans une précédente séance, ajouta-t-il.

- 29 décembre 1855. — *Sur la néphrite produite par la cessation subite de la rétention partielle de l'urine existant depuis longtemps.*
- 29 novembre 1856. — *Sur une nouvelle disposition des lithotomes qui rend plus facile l'opération de la taille.* Le chirurgien bruxellois Seutin exprime des larges divergences de vue à cette occasion, mais pour ne pas trop irriter l'orateur, il clôt l'incident en disant : « Il faut toute l'habitude de M. Leroy d'Etiolles pour employer ce moyen. »
- 28 mars 1857. — *Sur les difficultés du cathétérisme de l'urèthre et sur les moyens de les surmonter.* Ce mémoire n'a pas pour but de mettre en relief l'habileté et la hardiesse de l'opérateur (Leroy d'Etiolles !), mais il est écrit dans l'intention de faire réussir le cathétérisme entre les mains de la génération des chirurgiens, aussi bien que dans celles des plus habiles et des plus experts. L'auteur n'en démord pas, avec une ténacité à toute épreuve il démontre, une fois de plus, la supériorité des instruments qu'il préconise depuis des années. Le voyage (de Paris à Bruxelles) vaut bien cette messe ! « Par centaines, dit-il, je puis citer des exemples de malades dont la vie a été sauvée par l'emploi de cette forme de sonde que je place, ainsi que les bougies crochues et tortillées, au premier rang de mes inventions. »
- 28 novembre 1857. — *Sur le traitement des stenosis ou rétrécissements de l'urèthre.* L'auteur présente un instrument qui est, à la volonté des chirurgiens, dilateur, inciseur ou exciseur. Cette communication appela, de la part de quelques membres, des critiques quant à la paternité de certaine méthode ou de certain instrument. « Ces sortes de revendications entrent peu dans mes goûts », disait l'un d'eux. Leroy riposta en faisant l'histoire des urétrotomes, ce qui donna à chacun son dû.
- 26 décembre 1857. — *Observation sur un cas de rétrécissement de l'urèthre, causé par une rupture de ce canal et traité par l'uréthrotome.* Un membre demande que la question soit discutée, car il a des faits à présenter qui sont tout à fait opposés à ceux de Leroy d'Etiolles. Le président déclare que cette discussion aura lieu dans une prochaine séance.
- 1^{er} mai 1858. — *Note sur le brise-pierre courbe à deux branches.* L'auteur en veut à Heurteloup au sujet de la maniabilité d'un type de lithotome.
- 28 octobre 1858. — *Aplanissement des sténosis de l'urèthre.* Leroy commence par dire qu'il poursuit le progrès scientifique avec une persévérance dont il a lieu d'espérer qu'il en sera tenu compte. Cette fois c'est à Maisonneuve de faire les frais de l'aperçu historique sur les dilateurs. Il faut avouer que Leroy d'Etiolles sait le menu de tout ce qui concerne les rétrécissements urétraux.
- 29 octobre 1859. — Discussion d'une observation de Leroy d'Etiolles, sur un cas de rétrécissement uréthral, traité deux fois par l'incision externe et deux fois reproduit avec aggravation. C'est la suite de la communication

du 26 décembre 1857 ; elle aboutit à une gronderie affectueuse entre trois membres de l'Académie, sur les indications et les contre-indications de l'urétrotomie externe périnéale, et celles de l'urétrotomie interne. Comme les trois querelleux avaient jadis traité le même malade sans beaucoup de succès, la discussion finit en queue de poisson.

Le même jour, Leroy d'Etiolles donne lecture d'un travail : *Indication et appréciation rapides des circonstances et conditions dans lesquelles la lithotritie et la cystotomie doivent être pratiquées*. Aucune discussion ne s'ensuivit.

Ce 29 octobre 1859, J.J.J. Leroy d'Etiolles prit pour la dernière fois la parole à Bruxelles.

Onze mois plus tard, à la séance du 8 septembre 1860, le président informa l'Académie de son décès. Une lettre de condoléances fut adressée à la famille du défunt, membre correspondant étranger de la Compagnie, dont faisaient partie au même titre, à cette époque, R. Virchow, Donders, Langenbeck, Burdach, Nélaton, Chassaignac, Müller, Henle, Magendie et tant d'autres illustrations médicales en cette première moitié du dix-neuvième siècle. Dans le Bulletin de l'Académie, je n'ai trouvé aucune trace de nécrologie de Leroy.

**

Leroy d'Etiolles avait fait son entrée à l'Académie Royale de Médecine dès 1843. Il fut un des membres les plus assidus, et se déplaça de Paris à Bruxelles chaque fois qu'il présenta une communication. Ses interventions traitaient, sauf quelques rares exceptions, des maladies de l'urètre, des rétrécissements et de la lithotritie. Ses collègues furent unanimes à le considérer comme une autorité en cette matière. Quand le Professeur Lombard, interniste réputé à Liège et membre de l'Académie, souffrit d'un abcès de la prostate, il appela Leroy à son chevet (6).

Quelquefois, Leroy, dont les assertions furent toujours catégoriques et laissèrent peu de place à une discussion en termes académiques, se heurtait à des ripostes de la part de collègues lui opposant une acariâtreté de même acabit.

Pendant dix-sept, Leroy d'Etiolles fut un sociétaire actif de l'Académie de Médecine de Belgique. Vingt fois, au courant de cette période, il est venu entretenir ses collègues de ses travaux.

En fait de maladies de l'urètre et de leur traitement instrumental, il ne trouva à Bruxelles aucun pair, qui fut au même niveau de son érudition et de sa dextérité. S'il y avait dans l'illustre compagnie un interlocuteur valable, ce fut sur le terrain du traitement opératoire, jamais sur celui de l'instrumentation qui fut si spécifiquement le sien propre.

(6) *Bull. Ac. Roy. Méd.*, 1855, 303.

En lisant attentivement le libellé des communications de Leroy d'Etiolles, on ne peut prétendre que l'auteur soit venu chaque fois présenter à Bruxelles le fruit de travaux originaux ou neufs. C'était, comme le chimiste Stas lui objecta, une réitération de thèmes favoris, déjà débattus ailleurs. Leroy voulut à tout prix leur trouver des appuis importants de l'étranger, afin de pouvoir les faire accueillir plus favorablement en France, où journallement il fut en butte aux vedettes de l'urètre, ses émules, si pas ses ennemis.

En étudiant de plus près l'histoire de la lithotritie et de l'urétrotomie interne, cette présomption défavorable à Leroy, devient certitude. L'Académie de Bruxelles lui a servi de tremplin pour exposer sa science, sans doute méritoire, mais remâchée. Il est peu probable que ses collègues belges ont assisté avec enthousiasme à ce commerce scientifique interlope. Leroy d'Etiolles avait déplacé son domaine d'action à Bruxelles, où il put, avec plus de facilité, attaquer ses collègues concitoyens, et où il trouva moins de contradicteurs à lui offrir une opposition efficace.

